

Un belvédère embelli et tranquilisé

Plus qu'un pont, c'est un pan de l'histoire de la Haute-Savoie qui a été revisitée lors de la requalification de ce site remarquable en belvédère sur les gorges du Chéran. Le pont de l'Abîme a en effet été construit au XIX^e siècle lors des grands travaux qui ont fortement marqué le territoire, après son rattachement à la France : d'une portée de 64 mètres et culminant 94 m à l'aplomb du vide, il constituait alors un maillon essentiel de liaison entre Annecy et Aix-les-Bains avant la réalisation de la route départementale 1201 puis de l'autoroute. Seule-

ment voilà : envahi par la végétation, situé dans un goulot d'étranglement avec une voie de circulation réduite sur le pont empêchant le passage des gros véhicules (autobus), sur fond de forte pression touristique, le site n'était que l'ombre de lui-même. L'équipe de maîtrise d'œuvre (Cabinet Uguet, VRD mandataire et l'Atelier Fontaine, paysagiste) mandatée par la communauté de communes du pays d'Alby s'est donc attachée à revaloriser et à sécuriser les abords du pont dans le respect de son caractère et de son identité intimes. Un exercice subtil et maîtrisé.

mots clés

patrimoine
infrastructure
paysage
espace sensible

adresse

74540 Cusy

CUSY

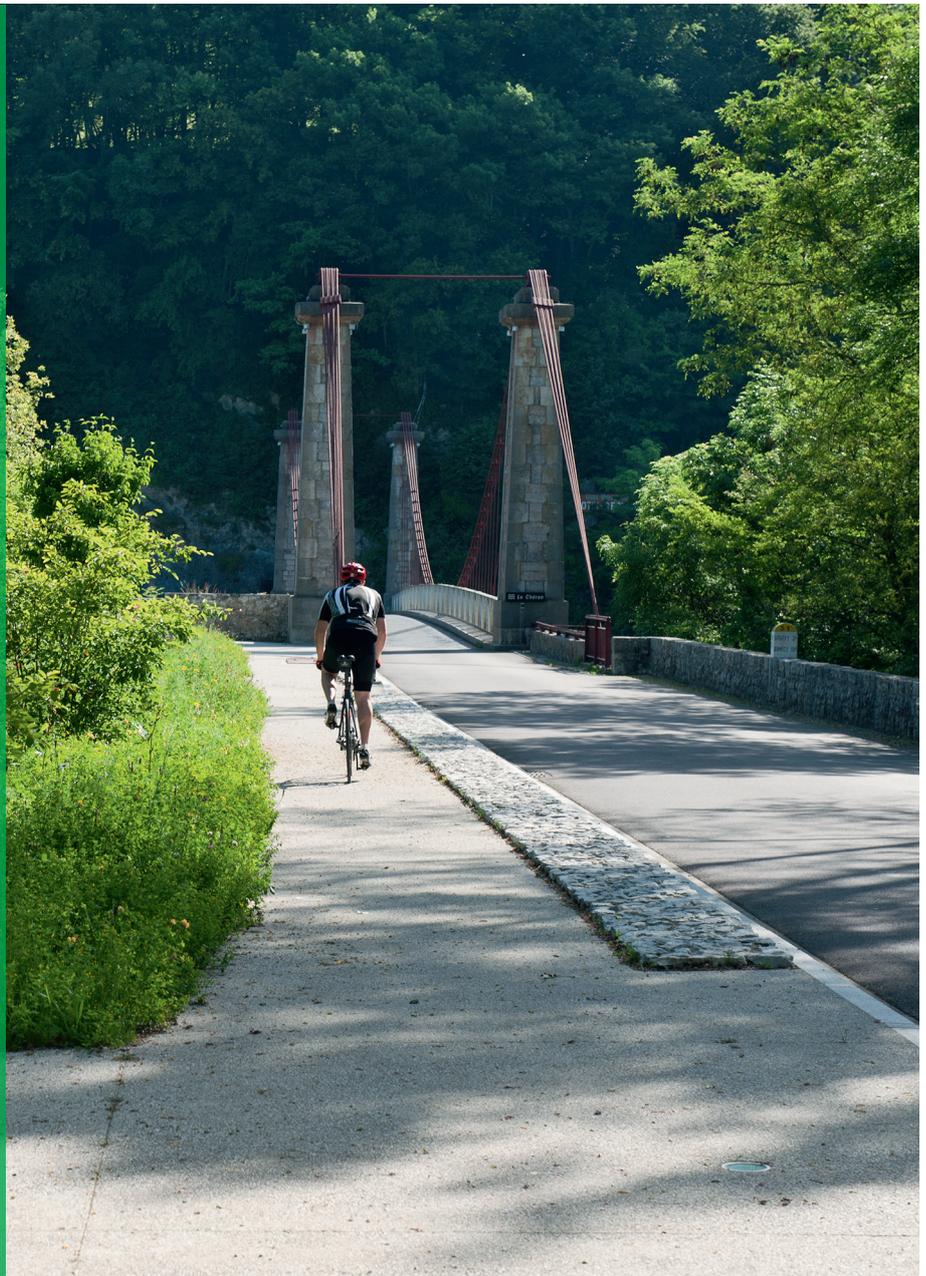
REQUALIFICATION DU SITE DU PONT DE L'ABÎME

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS D'ALBY

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CABINET VRD MANDATAIRE
UGUET SA - INGÉNIEURS CONSEILS
ATELIER FONTAINE - ARCHITECTES PAYSAGISTES

COÛT DES TRAVAUX
485 887 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : DÉCEMBRE 2014
MISE EN SERVICE : JUIN 2016



La phase de diagnostic a fait ressortir un certain nombre d'éléments contraignants qui ont fortement guidé le projet de réhabilitation du site. La première difficulté, et non des moindres, était liée à la topographie d'un lieu enclavé entre falaises et à-pics, colonisé par une dense végétation arborée qui estompait la présence des falaises et du socle calcaire. Le deuxième point a concerné la forte fréquentation de cet espace contraint partagé entre visiteurs de passage, randonneurs et véhicules, mais inaccessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Par ailleurs, le pont de l'Abîme et ses abords sont reconnus comme une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type 1, en raison de leur intérêt paysager et du patrimoine naturel qu'ils abritent. Enfin, ils forment un site inscrit depuis le 26 juillet 1946, ce qui suppose la consultation de l'Architecte des bâtiments de France pour tout projet de modification. Il a donc fallu tenir compte de tous ces paramètres avant de sécuriser le périmètre et de valoriser la portée pédagogique, géologique et naturaliste du site, tout en minimisant autant que faire se peut les traces de l'intervention humaine.

Terrain reprofilé...

En rive gauche, sur la commune de Cusy, le projet d'aménagement s'est articulé autour de l'axe de la voie d'accès. Sur la partie haute de cet espace, là où existait il y a une dizaine d'années un ancien restaurant, le terrain a été totalement reprofilé sous la forme d'un talus rectiligne parfaitement nivelé puis enherbé, de façon à retrouver l'allure de l'esplanade naturelle et à valoriser un éperon calcaire. Le mur existant a été arasé à l'exception de sa base qui sert à soutenir la route. Cette face de la voie de circulation a par ailleurs été aménagée sur l'ancien espace de stationnement. Une aire de retournement est organisée sous la forme d'un demi rond-point qui permet aux autobus, qui ne peuvent franchir le pont, de déposer leurs visiteurs avant de revenir en sens inverse pour se garer quelques mètres plus haut et en rive opposée. Les visiteurs profitent quant à eux de ce demi-giratoire pour se garer en épis et en périphérie de la voie de retournement (25 places).

...et route gommée

L'action du paysagiste s'est voulue concise et maîtrisée, gommant les impressions routières et urbaines au profit de la naturalité : le parking réhabilité a été "renaturé" et recouvert d'une surface en "evergreen" (dalles engazonnées), et la zone de retournement revêtue d'un béton désactivé de voirie à gros granulat. Parallèlement, le périmètre a été aménagé, aux limites de la falaise naturelle et en contrebas du pont, d'une large terrasse qui accueille en son amorce un point info, des sanitaires intégrés derrière une vêtue en planches de récupération, puis, au fil du cheminement, une placette en bois gradinée, idéale pour une lecture de paysage en groupe. Un belvédère -passerelle en porte-à-faux soutenue par des tirants métalliques- prolonge ce parcours au point le plus extrême. Depuis ce lieu, on pourra admirer l'architecture du pont métallique suspendu, en contre-plongée.

Écrin de verdure et abîmes vertigineux

Entre le parking et le belvédère, la différence de niveau a été estompée au profit d'un trottoir sécurisé en pente douce d'1,80 m de largeur fait de béton en granulat local, parcours adapté aux Personnes à Mobilité Réduite qui converge vers la place ceinte de gradins. Celle-ci est aussi en prise directe avec la route située deux mètres plus haut, au niveau du pont, via une volée d'escaliers. A l'amorce de celui-ci, des cailloux ont été disposés en plate-bande pour interdire des stationnements anarchiques. Ainsi préservée des mouvements de la route, avec un simple garde-corps en mailles inox pour maintenir les transparences côté falaise, la promenade a remis en scène la majesté du site en rompant avec les arbres et végétaux qui avaient pu l'occulter. Mieux : l'espace en belvédère a été planté sur ses faces naturelles et à l'opposé de la vue sur la gorge du Chéran, de végétaux indigènes, érables champêtres, cornouillers, amélanchiers mêlés de viburnum et lierres grimpants et couvre-sol... Cet écrin recomposé vient rassurer le visiteur qui pourrait être impressionné par l'ampleur des abîmes. Pour les plus "téméraires", trois plots quadrangulaires ont été disposés en ligne et en retrait de la barrière : en les surmontant, on pourra s'amuser en toute sécurité à ressentir le frisson du vertige avant de rejoindre le réseau de chemins qui permettent d'appréhender autrement cet environnement. Le site parvient ainsi, entre les contemplatifs, les curieux et les amateurs de frisson, à ménager différents intérêts, mais sans jamais céder à la tentation d'une mise en scène surfaite.

1 - Le nouveau belvédère à l'aplomb des gorges

2 et 3 - Le pont de l'Abîme et les Tours Saint-Jacques depuis le belvédère

4 - Des gradins favorisent l'assise et la contemplation



1



3



2



4

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

